

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

Ameisen-Köderdose

Type(s) de produit

TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro d'autorisation: BE2019-0068

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: BE-0021927-0000

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	Ameisen-Köderdose Anti-Mieren /Anti-fourmis / Gegen Ameisen Tegen mieren / Contre les fourmis / Gegen Ameisen Contaminateur de Fourmis / Mieren Besmetting Mier Stop / Stop Fourmi / Ameisen Stopp Mierenlokdoos / Boîte Fourmis / Ameisenköderdose Raid Tegen Mieren Lokdoos / Raid Boîte Contre Les Fourmis ANT NINJA tegen mieren ANT NINJA contre les fourmies ANT NINJA gegen Ameisen SUPER NINJA tegen mieren SUPER NINJA contre fourmi SUPER NINJA gegen Ameisen
---------------------------------	---

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Aeroxon Insect Control GmbH
	Adresse	Bahnhofstr. 35 71332 Waiblingen Allemagne
Numéro de l'autorisation		BE2019-0068
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>		BE-0021927-0000
Date de l'autorisation		12/03/2014
Date d'expiration de l'autorisation		13/08/2025

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	Aeroxon Insect Control GmbH
Adresse du fabricant	Bahnhofstrasse 35 71332 Waiblingen Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Aeroxon Insect Control GmbH site 1 Aeroxon s.r.o., Dr. Sedláka 827 339 01 Klatovy Tchéquie

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Spinosad
Nom du fabricant	Dow AgroSciences GmbH
Adresse du fabricant	Truderinger Strasse 15 81677 Munich Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Dow AgroSciences GmbH site 1 Dow AgroSciences, 305 North Huron Avenue MI 48441 Harbor Beach États-Unis d'Amérique

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Spinosad	Spinosad as a mixture of 50-95 % spinosyn A and 5-50 % spinosyn D.	substance active	168316-95-8	434-300-1	0,08
Isopropanol, Propan-2-ol	Propan-2-ol	Substance non active	67-63-0	200-661-7	1,5

2.2. Type(s) de formulation

RB Appât (prêt à l'emploi)

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	<p>H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>EUH208: Contient du (de la) un mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one. Peut produire une réaction allergique.</p>
Conseils de prudence	<p>P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>P102: Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>P273: Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P501: Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation nationale/ régionale en vigueur.</p> <p>P501: Éliminer le récipient dans conformément à la réglementation nationale/ régionale en vigueur.</p>

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Insecticide – fourmis – non-professionnels – intérieur et extérieur

Type de produit	TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Insecticide pour éliminer des populations et des nids de fourmis
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: <i>Lasius niger</i> Nom commun: autre: Fourmis noire de jardin Stade de développement: autre: Adultes, larves et reine
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur Intérieur et extérieur sur balcons et terrasses
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: En boîtes d'appâts prêts à l'usage Description détaillée: ---
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 1 à 2 boîtes d'appât par nid Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Une ou deux boîtes d'appât sont à appliquer par infestation selon le niveau de l'infestation. Deux boîtes d'appât sont recommandées si plus de trente fourmis sont visibles. Ne pas utiliser plus de 2 boîtes d'appât par infestation en même temps. Si nécessaire, répéter l'application toutes les 3 semaines pendant l'activité saisonnière des fourmis, sans dépasser les 11 applications par an. Il faut un certain temps aux fourmis pour prendre l'appât et le consommer. L'éradication complète d'une infestation peut prendre entre une et trois semaines.
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Contenu de l'emballage: 1 à 3 boîtes par unité d'emballage Une boîte mesure env. 59mm de large et 17 mm de haut. Le coussin intérieur en fibres de

polyester a un diamètre de 30 mm et une épaisseur de 4 mm. La boîte fermée possède deux petites ouvertures de 16 mm de large et 10 mm de haut.

Matériau d'emballage:

Boîte d'appât contenant un coussin en fibres imbibé d'une solution liquide de spinosad. (quantité formulée : 8 g ; quantité de spinosad : 6,4 g)

Matériau de la boîte : Aluminium

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

4.1.3. Mesures de gestion des risques spécifiques

4.1.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

4.1.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

4.1.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

Ouvrir la boîte d'appât en enfonçant les deux endroits marqués sur les côtés avec un objet dur (par ex. une pièce de monnaie). Ne pas forcer l'ouverture de la boîte. Placer la boîte d'appât ouverte sur les lieux de passage des fourmis ou près du nid, si son emplacement est connu. Protéger la boîte d'appât de la pluie et de l'humidité.

5.2. Mesures de gestion des risques

Par mesure de sécurité utiliser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi. Éviter tout contact avec le contenu de la boîte d'appât.

Le produit doit être utilisé de manière à ce que les animaux de compagnie, les denrées alimentaires, les aliments pour animaux et le bétail n'entrent pas en contact avec le produit.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Premiers secours:

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux: Enlever les lentilles de contact. Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.

Mesures immédiates pour protéger l'environnement:

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

À la fin du traitement, ramasser les boîtes d'appât et les jeter avec les ordures ménagères.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver dans un endroit frais et sec. Protéger de la chaleur et de la lumière directe du soleil.

Stockage stable : 2 ans

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

- i) Toujours lire l'étiquette ou le mode d'emploi avant l'emploi et suivre toutes les instructions.
 - ii) Éviter l'utilisation à long terme et exclusive au-delà de la durée et de la fréquence d'utilisation recommandées.
 - iii) Utiliser les insecticides en rotation.
 - iv) Utiliser des mesures de lutte intégrée, telles que des stratégies de lutte en rotation (biologiques, chimiques et physiques), en tenant compte des conditions locales (conditions climatiques, insectes ciblés, conditions d'utilisation, etc.).
 - v) Si le produit est inefficace, il faut en informer le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.
- EUH208: Contient du 5-chloro-2-méthyl-eisothiazolin-3-one et du 2-méthyl4-isothiazolin-3-one (3:1). Peut provoquer une réaction allergique.